



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



DOSSIER DE CANDIDATURE

Formation sous statut scolaire d'aide-soignant

Sélection Départementale Sud 77 rentrée septembre 2023

Classer vos choix en les numérotant (1 étant le vœu prioritaire)

- Lycée Simone Signoret, Vaux le Pénil (18 places) – **Parcours partiel**
- Lycée André Malraux, Montereau-Fault-Yonne (12 places) – **Parcours partiel**
- Lycée Uruguay-France, Avon (18 places) – **Parcours partiel**

Un seul dossier par candidat sera retenu

Veuillez compléter ce dossier lisiblement (nom et prénom en lettres capitales) et le retourner à l'établissement de formation centre de sélection **avant le 10 JUIN 2023** par envoi postal (cachet de la poste faisant foi).

FICHE D'INSCRIPTION

Nom	Prénom	Date de naissance
Adresse		
Ville	Code postal	Situation de famille
Téléphone (obligatoire)	<u>Adresse électronique (obligatoire)</u>	

FORMATION

- Je suis titulaire du Baccalauréat Professionnel Accompagnement Soins et Services à la Personne ou le présente à la session 2023.
- Je suis titulaire d'un autre baccalauréat ou je le présente à la session 2023.
Préciser la série ou la spécialité :
- Je ne suis pas titulaire d'un baccalauréat mais suis scolarisée pour l'année 2022/2023 ou sollicite le droit au retour en formation initiale

Nom et adresse du dernier établissement scolaire fréquenté :

- Je certifie que mes réponses sont exactes et honnêtes
- Je n'autorise pas l'affichage et/ou la mise en ligne des résultats

Date

Signature (du représentant légal si candidat mineur)

CONDITIONS DE SELECTION

Vous postulez dans un institut de formation sous statut scolaire :

- vous devez être âgé(e) de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation ;
- vous souhaitez suivre la formation sous statut scolaire, vous devez avoir quitté le système scolaire depuis moins d'un an ou faire valoir vos droits au retour en formation ;

- **Pour l'inscription aux parcours partiels** : être titulaire du baccalauréat professionnel Accompagnement Soins et Services à la Personne à l'entrée en formation. Les élèves en terminale de ces formations peuvent présenter leur candidature. **Leur admission définitive sera subordonnée à l'obtention du baccalauréat.**

Au plus tard le jour de la rentrée en formation, un certificat médical attestant que vous êtes à jour des vaccinations obligatoires et que vous ne présentez pas de contre-indication physique ou psychologique à l'exercice de la profession d'aide-soignant établi par un médecin agréé par l'Agence Régionale de Santé. (<https://www.iledefrance.ars.sante.fr/listes-de-medecins-agrees-en-ile-de-france>)

Vaccinations OBLIGATOIRES :

- DTP (Diphtérie Tétanos Poliomyélite),
- BCG (Tuberculose) et dernier test tuberculinique,
- Hépatite B et sérologies (prise de sang témoignant de l'immunité Anti-Hbs Anti-Hbc)
- COVID 19

Vaccinations fortement recommandées : ROR (Rubéole, Oreillons, Rougeole) Coqueluche, Varicelle (si non immunisé)

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER *		Réservé au centre de sélection
A CLASSER <u>STRICTEMENT</u> ET A NUMEROTER DANS L'ORDRE INDIQUE CI-DESSOUS		
1. Une photocopie de la pièce d'identité recto-verso Les titres de séjour pour les ressortissants hors UE doivent être valides pour toute la période de formation	<input type="checkbox"/>	DOSSIER COMPLET <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
2. Une lettre de motivation manuscrite	<input type="checkbox"/>	
3. Un curriculum vitae	<input type="checkbox"/>	
4. Un document manuscrit relatant, au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation. Ce document n'excède pas deux pages.	<input type="checkbox"/>	
5. Une photocopie du diplôme ou du relevé de notes (pour les bacs pro ASSP).	<input type="checkbox"/>	
6. Une photocopie des bulletins scolaires de l'année de première et de terminale	<input type="checkbox"/>	
7. Les appréciations des périodes de formation en milieu professionnel (années de première et terminale pour les bacs pro ASSP)	<input type="checkbox"/>	
8. Pour les ressortissants hors Union européenne, une attestation du niveau de langue française de niveau C1.	<input type="checkbox"/>	
9. Autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'aide-soignant	<input type="checkbox"/>	
10. Fiche d'inscription complétée (voir première page du dossier d'inscription)	<input type="checkbox"/>	

Le dossier complet est à envoyer par courrier ou à déposer au centre de sélection :

**Lycée URUGUAY France
Sélection DEAS - Session 2023
1 avenue des marronniers
CS 70732 – 77215 AVON Cedex**

**Au plus tard le jeudi 10 juin 2023
(cachet de la poste faisant foi)**

MODALITES D'ADMISSION :

Dossier et entretien destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat.

Tout dossier incomplet sera traité mais non retenu.

LES ATTENDUS ET CRITERES NATIONAUX

(Annexe de l'arrêté du 07 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture).

ATTENDUS	CRITERES
Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité	Connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social, social ou sociétal
Qualités humaines et capacités relationnelles	Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit
	Aptitude à entrer en relation avec une personne et à communiquer
	Aptitude à collaborer et à travailler en équipe
Aptitudes en matière d'expression écrite, orale	Maîtrise du français et du langage écrit et oral
	Pratique des outils numériques
Capacités d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique	Aptitude à élaborer un raisonnement logique à partir de connaissances et de recherches fiables
	Maîtrise des bases de calcul et des unités de mesure
Capacités organisationnelles	Aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail

DÉROULEMENT DES SÉLECTIONS ET DES INSCRIPTIONS

Dépôt des dossiers complets	Du 27 mars au 10 juin 2023
Clôture des inscriptions	10 juin 2023 minuit
Jurys de sélection : examen des dossiers	Du 12 au 29 juin 2023
Jury d'admission	Au plus tard le 30 juin 2023
Communication des résultats avec affichage des résultats et publication sur les sites internet des lycées	03 juillet 2023 à 14h
Validation des inscriptions	Jusqu'au 12 juillet 2023
Période d'inscription	Jusqu'au 12 juillet 2023
Rentrée scolaire	01 septembre 2023

PRESENTATION DE LA FORMATION AIDE-SOIGNANT

Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au Diplôme d'Etat Aide-Soignant

Pour être aide-soignant(e), il faut suivre une formation spécifique qui a pour but de faire acquérir à l'élève des compétences lui permettant de contribuer à la prise en charge d'une personne ou d'un groupe de personnes au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Accompagner et réaliser des soins essentiels de la vie quotidienne, adaptés à l'évolution de l'état clinique et visant à identifier les situations à risque.
- Prendre en compte la dimension relationnelle des soins ainsi que la communication avec les autres professionnels, les apprenants et les aidants.
- Travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire intervenant dans les services de soins ou réseaux de soins des structures sanitaires, médico-sociales ou sociales.

Selon le type de parcours de formation, complet ou partiel, la formation a une durée de 10 à 18 mois avec une alternance de stages et de formation en centre.